

Linxe, le mercredi 02 octobre 2024

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Comité syndical du Syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born, qui aura lieu au siège du syndicat au 204 rue des Fresnes – ZA du Percq – 40260 Linxe

MERCREDI 09 OCTOBRE 2024 À 15H30

Ordre du jour :

- Nomination d'un secrétaire de séance ;
- Adoption du procès-verbal du 19 juin 2024 ;
- Décisions prises dans le cadre des délégations d'attribution du Comité syndical au Président ;
- Dérogation aux travaux règlementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans et moins de 18 ans en formation professionnelle
- Adhésion au contrat collectif assurance prévoyance / convention de participation proposé par le CDG40 / Syndicat mixte de rivières du Marensin et du Born / Territoria mutuelle
- Participation sociale complémentaire contrat collectif assurance Territoria Mutuelle- Montant de la participation obligatoire au risque prévoyance pour les agents du SMRMB
- Adhésion à l'ADACL (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales
- Candidature du syndicat à l'animation des sites Natura 2000 Zones humides de Léon - FR7200716 et Zones humides de l'ancien étang de Lit et Mixe - FR7200715.
- Questions diverses.

Vous avez la possibilité, en cas d'absence à cette réunion, de donner pouvoir à un autre délégué du comité syndical.

Je vous prie de croire, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean MORA

SYNDICAT MIXTE DE RIVIERES
DU MARENSIN ET DU BORN

